

/ Nouveaux habitants

Les personnes s'installant à Guipavas dans le courant de l'année sont invitées à se déclarer en mairie. Cette inscription peut faciliter vos démarches administratives.



Bienvenue

Vous venez de vous installer à Guipavas, la municipalité vous souhaite la bienvenue. Les services municipaux vous accueillent pour vous transmettre toutes les informations pratiques et vous présenter les services de proximité présents sur notre territoire.

Notez que désormais les personnes concernées par un déménagement peuvent déclarer à plusieurs organismes publics et privés leurs changements d'adresse mais aussi leurs coordonnées administratives (mail, téléphone, etc.) en une seule démarche, rapide et gratuite via le [site officiel de l'administration française](#) 

Cérémonie d'accueil

Chaque année, au moment du Forum des associations, début septembre, a lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Le maire et la municipalité, en partenariat avec l'Accueil des villes françaises (AVF), vous invitent à un temps de rencontre et de découverte de la commune.

Le prochain rendez-vous pour ce temps d'accueil se déroulera **le samedi 6 septembre 2025 à la halle du Moulin neuf, à partir de 9h30**, en parallèle du Forum des associations.

Cette matinée est réservée aux personnes qui ont emménagé sur Guipavas entre septembre 2024 et septembre 2025. C'est votre cas ? Alors inscrivez-vous à l'aide du formulaire ci-dessous pour participer à ce moment convivial.

Inscription à la cérémonie d'accueil :

Civilité (obligatoire)

☐ Mme

☐ M.

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse (obligatoire)

Courriel (obligatoire)

Confirmation du courriel (obligatoire)

Téléphone (obligatoire)

Nombre de participant.s adulte.s (obligatoire)

Nombre de participant.s enfant.s

Participera au tour de la ville en car

☐ Oui

☐ Non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Guipavas pour organiser la matinée d'accueil des nouveaux habitants. Les données collectées seront communiquées aux services de la ville de Guipavas et uniquement eux. Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la ville de Guipavas (Ville de Guipavas - Délégué à la protection des données - place Saint-Éloi - 29490 GUIPAVAS).

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma demande de radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part auprès de la ville de Guipavas.

Consentement (obligatoire)

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions relatives à la gestion des données personnelles et atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

✓ ENVOYER

